

## **APRES-INRS**

Compte rendu du 8<sup>e</sup> Conseil d'administration tenu  
lundi, le 21 janvier 2008, à 10h00  
Local 4412 de l'Édifice INRS à Québec

Sont présents : Aïcha Achab, Gaëtane Bélanger, Guy Brisson, Magella Cantin, Francine Dansereau (téléconférence) et Lisette Duval (téléconférence)

Est excusé : Rudolf Bertrand

### **Ordre du jour**

1. Ouverture de l'assemblée et adoption de l'ordre du jour
2. Acceptation du procès-verbal de l'Assemblée du 27 septembre 2007
3. Points découlant du procès-verbal autres que ceux revenant à l'ordre du jour
4. Acceptation du procès-verbal de l'Assemblée du 25 octobre 2007
5. Points découlant du procès-verbal autres que ceux revenant à l'ordre du jour

### **Pour discussion ou décision**

6. Adhésion des nouveaux membres
7. Formulaire d'adhésion et renouvellement des adhésions
8. Relation avec l'INRS
  - a. Mécanisme d'information continue
  - b. Budget et demande de fonds à l'INRS
9. Communication avec nos membres
  - a. Bulletin périodique d'information
  - b. Participation au Club social de l'INRS
10. Mandats, composition et calendrier de travail pour les différents comités
  - a. Comité « Activités sociales »
  - b. Comité « CARRA »
  - c. Vulgarisation scientifique
  - d. Professeur honoraire
  - e. Site Web (joint)
11. Lettre de Pierre Lapointe (joint)
12. Lettre de Pierre-Paul Mercier (SCUQ) (joint)
13. Après-INRS, le journal de l'APRES-INRS
14. Achat d'un logiciel comptable

### **Pour information**

15. Date de la prochaine réunion
16. Levée de l'assemblée

## **1. Ouverture de l'assemblée et adoption de l'ordre du jour**

M. Cantin souhaite la bienvenue aux membres. Aucune modification n'est suggérée à l'ordre du jour.

Sur proposition de F. Dansereau, secondée par L. Duval, l'ordre du jour est accepté.

***[Résolution CA8-janv-21-08-1]***

## **2. Acceptation du procès-verbal de l'Assemblée du 27 septembre 2007**

Le compte rendu de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité des membres qui étaient présents lors de cette rencontre.

Sur proposition de G. Brisson, secondée par M. Cantin, le procès verbal est accepté.

***[Résolution CA8-janv-21-08-2]***

## **3. Points découlant du procès-verbal autres que ceux revenants à l'ordre du jour**

Tous les points reviennent à l'ordre du jour.

## **4. Acceptation du procès-verbal de l'Assemblée du 25 octobre 2007**

Le compte rendu de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité des membres qui étaient présents lors de cette rencontre.

Sur proposition de G. Bélanger, secondée par M. Cantin, le procès verbal est accepté.

***[Résolution CA8-janv-21-08-3]***

## **5. Points découlant du procès-verbal autres que ceux revenant à l'ordre du jour**

R. Bertrand, qui a assisté à la rencontre de la FRUQ, recommande fortement que l'APRES-INRS adhère à cette fédération. Une cotisation de 4 \$ par membre devra être payée et devra être prévue au budget.

Sur proposition de G. Bélanger, secondée par M. Cantin, il est recommandé d'entamer les démarches pour adhérer à la FRUQ et de procéder le temps venu à la désignation des personnes qui nous y représenteront.

***[Résolution CA8-janv-21-08-4]***

## **6. Adhésion des nouveaux membres**

M. Cantin signale l'adhésion de deux nouveaux membres, soit M. André Lemay et M. Alain Soucy. A. Achab demande qu'un formulaire d'adhésion soit envoyé à René-Paul Fournier et à Denise Boudreau.

## **7. Formulaire d'adhésion et renouvellement des adhésions**

Le formulaire d'adhésion est accessible sur le site web de l'Association. Le formulaire de re-adhésion accompagné d'un chèque de 25 \$ doit être envoyé à M. Cantin. Ce dernier enverra un message aux membres du CA pour bien expliquer la procédure. Étant donné qu'il ne nous est pas possible d'obtenir les adresses des retraités de l'Institut, il est suggéré de demander aux Ressources humaines de l'INRS d'envoyer un message ou une lettre à tous les retraités non encore membres pour les inviter à rejoindre notre Association.

## **8. Relation avec l'INRS**

### **a. Mécanisme d'information continue**

Suite à la rencontre avec Lise Roy et Ginette Belleau, il a été convenu que l'APRES-INRS figurerait sur la liste des « messages à tous » émanant du Service des communications et des Ressources humaines. L'APRES-INRS pourra ensuite redistribuer les messages en question selon leur pertinence à ses membres ou encore les faire paraître dans son bulletin d'information. Les Ressources humaines pourraient de plus ajouter, dans la pochette de documents remis aux futurs membres retraités, de l'information sur l'APRES-INRS et le formulaire d'adhésion

### **b. Budget et demande de fonds à l'INRS**

Le budget et les prévisions budgétaires doivent être modifiés pour tenir compte des suggestions faites lors de l'Assemblée générale annuelle. De plus, il serait bon que les différentes rubriques soient plus explicites et que les nouvelles prévisions intègrent certaines dépenses non prévues (e.g. fonctionnement des comités, contribution aux clubs sociaux et à la FRUQ, etc.). Ces prévisions seront circulées auprès des membres du CA pour commentaires et accompagneront la lettre sollicitant des fonds à l'INRS.

## **9. Communication avec nos membres**

### **a. Bulletin périodique d'information**

G. Brisson fait part du bulletin périodique qu'il vient de compléter. Ce premier document semble tout à fait satisfaisant. Il est proposé :

- i) D'essayer de produire 3 numéros par année.
- ii) Que la distribution se fasse en format PDF par courriel, que quelques exemplaires soient distribués par courrier à ceux qui ne disposent pas d'Internet.
- iii) Qu'une rubrique « Astuces Informatiques » et qu'une rubrique « Quoi de neuf à l'INRS » soient ajoutées au Journal.
- iv) Que des propositions et des idées d'articles (e.g. Enseignement au Honduras, Statistiques tenues par Benoit Jean, Vulgarisation sur l'infiniment rapide et l'infiniment petit, Nutrition, etc.) soient acheminées à G. Brisson.

b. Participation au Club social de l'INRS

Dans l'esprit de la déclaration de l'INRS, il serait bon que les retraités puissent participer à la vie sociale de l'INRS, plus spécialement aux activités organisées durant le temps des fêtes par les différents clubs sociaux de l'INRS. Comme toujours, il semble y avoir une très grande diversité d'approche au sein de l'Institut. Seuls les centres ÉMT et ETE de même que l'Administration ont des clubs sociaux. Dans ces 3 institutions, la participation aux repas de Noël est payante avec un tarif de 20 \$ pour les membres (cotisation de 52 \$/an) et de 60 \$ pour les non-membres (étudiants et retraités). À l'UCS, le centre invite tout le monde, incluant les retraités, tandis qu'à l'IAF, c'est le syndicat qui prend en charge l'événement.

Une rencontre exploratoire avec les représentants du club social de l'INRS-ETE a permis d'explorer les options que l'on pourrait envisager, options qui sont déjà en vigueur pour les étudiants :

- a. Les retraités paient le tarif de membre et l'APRES-INRS verse au club social la différence entre le tarif de membre et le tarif de non-membre multiplié par le nombre de retraités participants.
- b. Les retraités paient le tarif de non-membre et l'APRES-INRS leur rembourse la différence entre le tarif de membre et le tarif de non-membre.
- c. Le club social pourrait envisager de mettre en place un tarif de « retraité » inférieur au tarif régulier puisque les retraités ne participent généralement pas à toutes les activités.

Il est suggéré de poursuivre les discussions avec les clubs sociaux pour déterminer l'option la plus facile à gérer et de proposer au prochain CA une politique qui soit applicable à la grandeur de l'INRS.

## **10. Mandats, composition et calendrier de travail pour les différents comités**

a. Comité « Activités sociales »

Les petits déjeuners de Québec remportent un vif succès. A Montréal, un repas a été organisé le 19 décembre dernier et réunissait 8 personnes retraitées du centre UCS. L'expérience sera renouvelée à chaque saison. André Chagnon et R. Bertrand veulent organiser une « matinée théâtre » suivie d'un souper à Montréal.

b. Comité « CARRA »

Rien à signaler.

c. Vulgarisation scientifique

Des membres de l'APRES-INRS participent à l'organisation d'une session spéciale de l'ACFAS sur la vulgarisation scientifique. Un groupe de réflexion sera mis un peu plus tard sur pied pour prévoir des activités à plus long terme.

d. Professeur honoraire

Un document a été préparé et a été soumis pour commentaires à la Direction scientifique de l'INRS et au SPINRS.

e. Site Web (joint)

Le site de l'Association est maintenant accessible à partir du bouton « INRS en bref » de la page principale du site de l'INRS. Les membres du CA pensent qu'il serait plus facile que le site soit accessible à partir d'un bouton « Associations » et/ou « Associations et syndicats ». Une demande en ce sens, portant la signature des différentes associations de l'Institut, devrait être acheminée à l'INRS.

**11. Lettre de Pierre Lapointe (joint)**

Conformément à cette lettre, la demande de fonds ne sera adressée qu'à la direction de l'Institut. M. Cantin doit rencontrer le 30 janvier Pierre Lapointe. Il abordera avec lui les mécanismes par lesquels l'Institut pourrait faire appel à l'expertise des membres de l'APRES-INRS.

**12. Lettre de Pierre-Paul Mercier (SCUQ) (joint)**

R. Bertrand essaie de comprendre le sens de cette lettre, plus précisément pourquoi il est dit que notre association ne répond pas aux besoins des membres et quelles sont les attentes du SCUQ.

**13. Après-INRS, le journal de l'APRES-INRS**

Voir le texte ci-haut.

**14. Achat d'un logiciel comptable**

Cette dépense est jugée nécessaire et est de ce fait autorisée. Il serait bien que les prévisions budgétaires puissent être intégrées dans ce logiciel. G. Bélanger demandera à Georges Drapeau de lui fournir l'information sur les dépenses effectuées depuis la dernière AGA afin d'avoir toutes les données requises pour produire, lorsque requis, le bilan financier de l'année en cours.

**Pour information**

15. Date de la prochaine réunion : le 6 mars 2008 à 10h00.

16. Levée de l'assemblée à 11h40.

---

Magella Cantin  
Président

---

Aïcha Achab  
Secrétaire